



## Passer du quantitatif au qualitatif

Pour le SNUipp-FSU, il est urgent d'agir sur la **baisse des effectifs** pour permettre **un développement de la différenciation pédagogique**. Le SNUipp-FSU n'est pas opposé frontalement, comme d'autres syndicats, à une inclusion sans tous les moyens nécessaires. Cependant, les équipes ont besoin d'être soutenues, notamment par des **équipes volantes d'enseignants spécialisés** capables d'intervenir dans les situations d'urgences (sans que ces moyens soient pris sur les RASED).

Le SNUipp-FSU veut aussi favoriser la **coopération avec les établissements et services spécialisés, former tous les enseignants** à la prise en compte des situations de handicap, **accompagner les équipes** pour mieux évaluer les besoins. Cela passe par une **meilleure reconnaissance de l'ensemble des acteurs** qui concourent à la scolarisation des élèves en situation de handicap : enseignants, enseignants spécialisés, AVS, enseignants référents, coordinateurs pédagogiques des établissements et services médico-sociaux. Le SNUipp-FSU demande toujours que le **métier d'AVS soit pérenne** et que la **formation des AVS et des AESH soit à la hauteur des besoins** des élèves et des enseignants.

La réponse aux besoins éducatifs particuliers doit s'opérer à partir de 3 axes : la formation ; la coopération des différents professionnels et la **collaboration au sein d'équipes pluri professionnelles** avec les partenaires concernés ; les conditions du travail en équipe : reconnaissance de ce temps dans les obligations de service... et **moyens de remplacement pour assurer la participation aux différentes équipes de suivi**.

Pour le SNUipp-FSU, transformer l'école pour favoriser l'inclusion, cela passe aussi par une **amélioration du climat de confiance avec les partenaires de l'école**, en particulier avec les CMPP, qui doivent être plus nombreux et les associations de parents d'enfants handicapés.

Il demande une **limitation des ruptures dans le parcours des élèves** en situation de handicap tout au long de la scolarité, un **renforcement du maillage des dispositifs** accueillant les élèves en situation de handicap (CLIS-ULIS notamment) et une augmentation des moyens pour **voir disparaître les orientations par défaut** ou le retour en classe ordinaire faute de places en établissement spécialisé. Il est impératif que l'Éducation Nationale se donne les moyens de rendre effectives les notifications de la MDPH.

Pour le SNUipp-FSU, il revient à l'Éducation nationale de trouver les moyens **d'informer de la manière la plus complète les parents** et surtout les parents "fragiles" socialement, afin qu'ils puissent prendre les décisions qu'ils jugent les plus pertinentes, notamment par rapport aux problématiques d'orientation de leur enfant. Cette communication doit s'établir à tous les niveaux. Les documents de communication avec les familles doivent être élaborés de manière à **privilégier le dialogue direct**.

C'est pour cette raison que le SNUipp-FSU **participe à toutes les instances nationales et territoriales** regroupant tous les acteurs du handicap.

